GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée ...?
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, dique
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin principal
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze	R (M)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à pruche	R (Pr)
— — à peuplier	R (P)
— — à pin gris	R (Pg)
Pessière	S (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-cime)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (Th)
— — à mélèze	S (M)
— — à pruche	S (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	S (E)
— — plantation d'épinette noire (blanche)	S (P-E)
— — plantation d'épinette noire (rouge)	S (P-E)
— — plantation d'épinette rouge	S (P-E)
— — plantation d'épinette blanche	S (P-E)
Sapinière	S (SB)
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée-résineuse)	S (SB)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pruche	S (Pr)
— — à mélèze	S (M)
Pinède à sapin (le sapin bouvier)	P (SB)
— — — avec pin rouge	P (Pr)
— — — avec épinette (le sapin occupant plus de 75% de la portée résineuse)	P (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	P (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec pin gris	P (Pg)
— — — avec pruche	P (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (E)
— — — (plantation)	P (P-E)
Pinède à pin gris	P (Pg)
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	P (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec pin rouge	P (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — — avec pruche	P (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (E)
— — — (plantation)	P (P-E)
Plantation de pin sylvestre	P (S)
Cédrière	C (C)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (E)
— — (plantation)	C (P-C)
Pruchière	Pr (Pr)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (E)
— — (plantation)	Pr (P-Pr)
MÉLÈZIN	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)
— — à pin rouge	Me (Pr)
— — à pin gris	Me (Pg)
— — à pruche	Me (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (E)
— — (plantation de mélèze européen)	M(E) J
— — (plantation de mélèze japonais)	M(L) J
— — (plantation de mélèze laricin)	M(L) J

TYPE DE COUVERT — MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(-Pg)(R)
— — — — avec pin blanc	F(Pb)	F(-Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr-)(R)
— — — — avec épinette	F(E)	F(-E)(R)
— — — — avec sapin	F(E)	F(-E)(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(-E)(R)
Bouleau à bouleau blancs avec sapin	BB (E)	BB (E)(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)(R)
— — — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	BB(Pr)	BB(Pr)(R)
— — — — avec pin gris	BB(Pg)	BB(Pg)(R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	B (R)	B (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F(-Pb)	F(-Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	F(-Pr)	F(-Pr)(R)
Peuplements avec sapin	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec pin blanc	Pe(-Pb)	Pe(-Pb)(R)
— — — avec pin rouge	Pe(-Pr)	Pe(-Pr)(R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec épinette blanche	Pe (E)	Pe (E)
Pinèdes avec résineux	D(-R)	D(-R)(R)
Cédrières avec résineux	C(-R)	C(-R)(R)
Sapinières avec résineux	E(-R)	E(-R)(R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)(R)
— — — sur station humide	M(F-H)	M(F-H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — à bouleau blanc (plantation)	F
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	B
Peuplier	Pe
Chênaie rouge	Ch
Érablière	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— — à bouleaux jaunes	E (B)
— — à peupliers	E (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantation d'érable à sucre	E (P)
— — d'érable plane	E (P)
— — de peuplier	Pe(P)
— — de peuplier hybride	Pe(P)
— — de tilleul d'amérique	Pr (P)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Jumeau	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (aérienne)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpl
Coupe totale	ct
Chablis partiel	chp
Chablis total	ct
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche résineux

⊖ 10-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	vct
Épidémie sévère	ns
Dépérissement	d
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
20	31-60	80-30	30-80
30	61-80	100-30	30-100
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	110-50	50-110
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Jeune (jeune indéterminé)	Plus d'1 dominance de feuil. tolérante, majorité des tiges entre 0 et 90 cms
	Plus d'1 dominance de feuil. tolérante, majorité des tiges entre 90 et 120 cms
Vieux (vieux indéterminé)	Plus d'1 dominance de feuil. tolérante, majorité des tiges plus de 120 cms
	Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 cms

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	doubin
Modérée	31 à 45 %	m
Forte	46 à 60 %	f
Abrupte	61 % et plus	a
Superficie entourée de pentes > 61%		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR \ DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	8%+	17%+	25%+	50%+	75%+	90%+
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : RIMLIS, MC NEIL & ASS. / SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cp 50m ⊖ — détérioration, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C1 c40 D1 — classe de pente, classe d'âge, origine ou perturbation, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/1/96
Déclinaison magnétique : 24° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 1
Unité de gestion 14-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 20*
Bassin hydrographique 114
Bassin primaire 00
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 114
Municipalité 02180*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 9004*
Région écologique 5c*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 130 PABOK

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-A-10	22-A-9		
S.E.	S.O.	S.E.	
N.E.	N.O.	N.E.	
22-A-7	22-A-8		
S.E.			

22 A/8 N.O.

Compt. for. - 7001

à jour - avril 1995

2